

## **Les économies domestiques Ouest-Africaines dans un contexte de mondialisation**

Abdou Salam Fall<sup>1</sup> et Omar Saip Sy<sup>2</sup>

### **Note sur l'auteur :**

**Abdou Salam FALL** est sociologue et chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), institut rattaché à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar (Sénégal). Il est président du Réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Il est également chercheur associé à la CRDC et membre du comité international de la revue Économie et Solidarités. **Omar Saip Sy** est économiste à l'Université Rennes 1 en France.

### **Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)**

Série Comparaison internationales Nord-Sud et Sud-Sud No. 2

ISBN : 2-89251-152-6

2003

**Université du Québec en Outaouais (UQO)**

Les économies domestiques Ouest-Africaines dans un contexte de mondialisation<sup>3</sup>

Abdou Salam FALL, Omar Saip Sy

---

<sup>1</sup> Sociologue, BP. 206 Institut Fondamental d'Afrique Noire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Email : asfall@refer.sn

<sup>2</sup>Économiste, Université Rennes 1, France : ossy@ccecheminots.com

<sup>3</sup> Le présent texte a été à l'origine une conférence au Forum social de Porto Alegre en janvier 2003.

## Résumé

L'Afrique de l'Ouest a été durement frappée par la crise économique ces dernières décennies et la précarité des conditions naturelles n'a pas été pour arranger les choses. Chômage, et pauvreté qui s'étendent désormais jusque dans les centres urbains, accès difficile aux services sociaux... malaise social. Les plans d'ajustement structurels (PAS) imposés par les institutions de Breton Woods ont fini de montrer leurs limites déstructurantes. Le social a été le parent pauvre des PAS. L'État s'est désengagé, le « développement » est sans finalité humaine et le social se meurt à l'autel de l'économisme. La dévaluation du Franc Cfa en janvier 1994 apporte le coup de semonce. La relance devient une illusion dans un contexte de mondialisation qui consacre l'hégémonie du néolibéralisme et l'Afrique de l'Ouest n'en finit pas d'être confrontée à des convulsions qui remettent en cause les équilibres les plus solides, y compris ceux des ménages éprouvés, cellules de base de la société, qui voient leurs revenus chuter, leurs équilibres internes rompus, leurs capacités s'amenuiser et leurs perspectives plus critiques.

Contrairement aux prévisions classiques, la crise a plutôt élargi les ménages de manière générale à quelques exceptions près. Les anciens réseaux de solidarité sont réactivés, les mariages, du côté des hommes comme des femmes, sont retardés, la famille se gonfle. On se débrouille et on émigre. La migration devient une stratégie, affectant les zones rurales comme les centres urbains : dans la plupart des pays, les migrants constituent les piliers de la survie des ménages par les transferts qu'ils opèrent au profit de leurs familles et communautés restées dans leur pays d'origine. De Dakar à Ouagadougou, de Ndjaména à Bamako, de Lagos à Accra, de Freetown à Banjul, les ménages diversifient leurs activités économiques / petit commerce, petits métiers de réparation et de récupération, main d'oeuvre agricole dans les zones péri-urbaines, « exil » vers l'Europe et l'Amérique du Nord, mais aussi vers les zones Ouest africaines « favorisées ».... Et partout, l'informel constitue pour la plupart des familles la principale source de revenus, le secteur dit formel affichant l'incapacité à satisfaire la demande sociale. Pendant ce temps, la BM et le FMI lâchent du lest en reconnaissant l'échec des PAS et du Consensus de Washington. Ces institutions favorisent une remise de la dette via les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DRSP) qui inaugurent une nouvelle ère de prise de décision démocratique tout en ne remettant pas en cause l'orientation néolibérale des États qui les portent. Presque au même moment, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) suscite un consensus auprès des États africains à la

faveur de l'ambition d'investissements structurants massifs au niveau régional voire continental. Il ne rompt pas non plus ses amarres avec le néolibéralisme car nombre d'acteurs de la société civile entrevoient une sud américanisation au travers de l'appel forcené aux capitaux privés étrangers.

La crise « informalise » tout : de l'alimentation aux relations personnelles en passant par l'habit, l'éducation et l'acquisition des biens d'équipement. C'est assurément l'élément structurant majeur de l'économie domestique africaine. La promotion d'un autre projet de développement axé sur une finalité humaine est devenue une exigence fondamentale. Ce sont par conséquent des dispositifs dans l'équilibre global de la société qu'il convient de réhabiliter par un processus de développement de l'intérieur.

## **Introduction**

L'économie domestique présente le double intérêt d'identifier les réponses formulées par les acteurs et leurs ménages aux défis des changements économiques, sociaux et culturels, et de mettre l'accent sur ce qui, dans leurs conditions de vie, relève de décisions politiques et de responsabilités collectives aux plans national et international. L'économie domestique correspond aux mécanismes de création ou d'entretien des ressources diverses et des échanges de biens et services dont l'espace domestique est au cœur des transactions. Son champ concerne la micro-économie dont le réceptacle privilégié est le ménage, unité de production et de consommation la plus petite. Les unités domestiques ne recouvrent pas seulement des familles stricto sensu mais aussi des groupes de personnes ayant des arrangements résidentiels communs. Au travers d'une vue d'ensemble et des études de cas de plusieurs pays de la région ouest africaine, cet article propose de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les tendances lourdes au plan macro-économique en Afrique de l'ouest dans un contexte mondialisé?

Quelle est la configuration de l'évolution des ménages dans cette région ?

Comment s'y structure la dynamique des changements sociaux ?

**L'Afrique de l'ouest : une région plurielle, dépendante et en but à une marginalisation continue**

L'Afrique de l'Ouest regroupe différents pays avec des situations économiques et sociales diverses<sup>4</sup>. Les pays connaissent des situations différentes résultant de dotations naturelles et de politiques économiques spécifiques. Certaines économies sont sur administrées tandis que d'autres sont de plus en plus régies par les lois du marché. On y trouve différentes zones climatiques, des déserts aux forêts tropicales humides. Certains pays sont minuscules, d'autres restent très vastes. Les densités de population sont très inégales ainsi que les revenus par habitant. Certains disposent de ressources minières et pétrolières considérables tandis que d'autres en sont dépourvus<sup>5</sup>. Au niveau économique et monétaire, la région concentre plusieurs régimes monétaires et de change. Les pays de la zone franc, dont la monnaie est convertible et fixe par rapport au Franc français (à l'Euro par extension), ont une politique monétaire rigoureuse et un faible taux d'intérêt. D'autres pays ont des taux d'inflation et des taux de croissance de disponibilités monétaires très élevés.

Une lecture régulationniste permet de classer les économies ouest africaines en fonction des régimes d'accumulation, le mode d'allocation du surplus sur une longue période<sup>6</sup>. Elle permet de classer les économies en trois grands groupes :

- les économies stationnaires : spécialisées dans les cultures de rentes, elles offrent peu d'intérêt pour les investisseurs étrangers et sont très vulnérables face aux variations de la conjoncture internationale. Elles sont handicapées par des facteurs naturels, démographiques ou socio-politiques. Parmi les économies stationnaires on peut distinguer, d'une part, les économies de guerre comme au Liberia qui ont du mal à faire émerger des mécanismes de régulation ou d'un État et, d'autre part, les économies sahéniennes spécialisées dans la monoculture de l'arachide ou du coton (Sénégal, Burkina, Tchad) qui souffrent de la dégradation des écosystèmes. Pour l'ensemble de ces pays, l'aide joue un rôle considérable.
- Les économies minières (Liberia et Niger) et pétrolières (Nigeria) sont fortement axées sur la rente et leurs conjonctures varient en fonction de l'évolution des cours des matières premières et des stratégies des firmes multinationales. Elles sont fortement dualistes, avec des taux d'investissement élevés dans le secteur de la rente, un secteur

---

<sup>4</sup> Le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

<sup>5</sup> Banque mondiale (1989), *L'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable*.

<sup>6</sup> Ph. HUGON (1993), *L'Economie de l'Afrique*, La Découverte, Paris, Collections Repères.

agricole et un secteur tertiaire réduits au maximum. La rente n'entraîne pas des effets de diffusion au niveau de ces économies fortement dualistes.

- Les pays exportateurs de produits agricoles ont axé leur développement sur des structures d'offre mises en place pour les cultures d'exportation (Cameroun, Côte d'Ivoire) et un secteur industriel dynamique. Ces économies ont connu des trajectoires plus intéressantes que les premiers, ils ont plus bénéficié des investissements étrangers. Ces pays ont souffert du poids de la dette et de la baisse des cours des matières premières.

Le cadre macro-économique de l'Afrique de l'Ouest est donc caractérisé par des économies hétérogènes qui mettent l'accent sur la restructuration des grands équilibres macro-économiques, une marginalisation dans le cours mondial, un poids récurrent de la dette. Il faut aussi relever les limites des programmes d'ajustement structurel (PAS) qui, dans la plupart des cas, n'ont pas réussi à freiner le déclin économique. Les PAS ont largement été influencés par le consensus de Washington qui développe, au cours des années 1980, l'idée selon laquelle l'efficacité économique requiert un minimum d'intervention de l'État au profit du libre fonctionnement des marchés. Pour être en phase avec cette thèse, les PAS disposaient d'un grand volet des réformes concernant la restructuration du secteur parapublic dans une perspective d'amélioration de l'efficacité économique et de réduction des déséquilibres budgétaires qui devenaient insupportables dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Mais force est de reconnaître que le mythe d'un État minimum pour un maximum d'efficacité économique s'est effondré. En effet, l'intervention croissante de l'État dans tous les secteurs des économies nationales s'est traduite par le développement et l'extension du secteur parapublic. L'évolution de ce dernier résultait d'une volonté politique d'accélérer durablement le processus de croissance, de satisfaire les demandes d'emplois engendrées par les pressions démographiques, de contrôler les ressources nationales stratégiques, les infrastructures et les services publics mais aussi d'encourager la production dans des secteurs où l'initiative privée était défaillante.

Compte tenu de son inefficacité et de la mauvaise allocation de ses ressources, le développement du secteur parapublic a engendré des charges budgétaires insupportables pour les États dont le clientélisme politique reste la sève nourricière. L'alternative s'imposait d'elle-même pour les bailleurs de fonds dès lors qu'il s'agissait de résorber les déficits des finances

publiques : l'État se retire des activités marchandes. Ce désengagement se présentait sous plusieurs formes : le regroupement d'entreprises, la cession partielle ou totale d'actions de l'État et la liquidation d'entreprises déficitaires mais susceptibles d'être rentables par une gestion privée.

En 1996, le continent africain a confirmé la reprise économique démarrée en 1994 avec une croissance de la production la plus importante de la décennie (4%). Sur le continent, 33 pays les moins avancés (PMA) ont vu leur taux de croissance atteindre 4,5%. De façon générale, ces résultats économiques encourageants résultent de la conjonction de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer une amélioration des recettes d'exportation en particulier pour les pays exportateurs de pétrole, des conditions climatiques favorables et une modification favorable des termes de l'échange. Face à cette situation d'ensemble, seules les régions de l'Afrique du Nord et de l'Ouest ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne du continent.

Pour autant, cette conjoncture favorable ne se traduit pas au niveau des ménages par une amélioration des conditions de vie. La relance économique est exclusivement fondée sur les grands agrégats macro-économiques (équilibre budgétaire, assainissement des finances publiques, maîtrise de l'inflation, contrôle de la masse monétaire, amélioration de la balance commerciale, réduction des déséquilibres au niveau de la balance des paiements, etc.). Ainsi, la pauvreté ne cesse de s'approfondir et de s'élargir à la fois en milieu urbain et en milieu rural. Le marché du travail reste déprimé à cause de la stagnation du secteur moderne et en dépit de l'importance croissante du secteur informel. Le secteur agricole n'enregistre pas d'amélioration notable compte tenu de sa dépendance et de sa vulnérabilité dont les traits majeurs demeurent son manque de diversification, les limites de sa productivité et sa subordination aux aléas climatiques. Les facteurs qui viennent d'être évoqués montrent que l'amélioration de la conjoncture n'a pas entraîné une répartition plus équitable des revenus, encore moins une augmentation du niveau de vie de la plupart des populations.

Les institutions de Bretton Woods ont développé plusieurs arguments en faveur de la privatisation<sup>7</sup> même si sa mise en œuvre s'est heurtée à des blocages d'ordre politique et social. Le premier, c'est le gain budgétaire qu'il engendre, en réduisant les dépenses publiques et en accroissant les recettes dans des pays aux ressources financières très limitées. Le second, c'est le gain d'efficacité obtenu dans l'allocation des ressources. Enfin, le gain de productivité issu des obligations de résultats et du contrôle privé constitue le troisième argument en faveur des privatisations.

À vrai dire les privatisations consacrent l'échec des institutions de Bretton Woods à contrôler les stratégies souterraines d'entretien de passe droits et les ponctions faites par les États et leurs alliés dans la gestion d'entreprises dont la lisibilité des comptes s'en trouve brouillée. Elles sont plus fondamentalement la résultante d'une libéralisation profitable aux multinationales qui n'avaient pas pris le risque d'investir en Afrique et donc d'avoir des positions de monopoles et qui désormais s'imposent comme potentiels investisseurs étrangers.

Concernant les entreprises des secteurs stratégiques ou assimilables à des monopoles, elles ont été préservées dans la privatisation dite de la première génération dans le secteur parapublic avec des mesures de redressement visant à augmenter leur efficacité<sup>8</sup>. Elles seront finalement vendues. Les actions menées à cet effet avaient pour objet l'amélioration du système d'information et de suivi du secteur parapublic, de la contractualisation des relations État-entreprises (contrats de plan et plans de redressement), de l'intégration de normes d'efficacité dans la gestion interne des entreprises et enfin la simplification du contrôle de l'État.

Le contrat-plan fut l'instrument privilégié pour la réforme du secteur parapublic<sup>9</sup>. On peut noter des résultats appréciables concernant la transparence de la gestion financière des établissements. Toutefois, l'adoption des contrats de plans n'a pas permis d'atteindre les principaux objectifs de la réforme. Une analyse de la Banque Mondiale montre que dans

---

<sup>7</sup> cf. J. BIENEN et J. WATERBURY (1989), "The Political Economy of Privatization in Developing Countries", *World Development*, Vol 17, n°5 ; W. GLADE (1989), "Privatization in rent seeking societies", *World Development*, Vol 17, n° 5 ; J. NELLIS et S. KIKERI (1989), "Public enterprise reform: Privatization and the World Bank", *World Development* Vol 17, n° 5, N. VAN DE WALLE (1989), "Privatization in developing countries. Review of the issues", *World Development*, vol 17, n° 5

<sup>8</sup> L'approche a beaucoup évolué lors de la seconde génération des privatisations

<sup>9</sup> Les contrats de programmes ont été expérimentés en France à la fin des années 1970 sur recommandation d'un groupe de travail dirigé par Simon NORA. Ils rassemblent dans un document les obligations réciproques de l'Etat et de l'entreprise pour une période donnée. Ces contrats n'ont pas le même sens qu'en droit privé et sont révisables en fonction de l'évolution de la conjoncture. Leurs obligations sont plus morales que juridiques.

certaines pays, dans son ampleur, le transfert financier de l'État vers le secteur parapublic, loin de régresser comme prévu, a plutôt augmenté au cours des années 1980<sup>10</sup>.

Les privatisations sont supposées entraîner un impact financier positif pour les comptes nationaux et permettre, par la même occasion, de réduire le poids de la dette publique en supprimant les subventions mais aussi par l'acquisition des ressources provenant des ventes. Quant aux privatisations par le désengagement direct, en marge des coûts sociaux qu'elles ont entraînés, elles se sont heurtées à des résistances résultant en partie de l'absence de préparation des programmes, des procédures confuses, une opinion publique mal informée, et un manque de transparence. Toutes ces insuffisances ont suscité des réactions hostiles de la part des travailleurs, des syndicats et d'autres acteurs de la société civile, face à ce qu'ils ont qualifié de « bradage du patrimoine à des firmes étrangères ou aux élites locales ».

La libéralisation économique a donc été payée au prix fort. Elle n'a pas été non plus sans exclusive en raison du maintien de monopole aux premiers capitaux étrangers implantés dans cette partie de l'Afrique et dont les intérêts sont sauvegardés en dépit de lutte de secteurs nationalistes dont le projet d'un développement de l'intérieur de leur société n'a pas fait d'émules ni à la BM, encore moins au FMI ou auprès des gouvernements africains dont la stabilité est assujettie aux liens personnels entretenus avec les gouvernements occidentaux et au jeu d'alliance avec les lieux de pouvoirs (religieux, politique, etc.).

La mobilisation des ressources internes demeure médiocre dans la sous-région. Exception faite pour les économies pétrolières, plusieurs pays ont enregistré entre 1988 et 1993, des taux d'épargne intérieure brute inférieure à 10%. Certains pays comme le Burkina Faso et le Tchad auraient même des taux négatifs sur la période.

En Afrique de l'Ouest, les niveaux des importations et les exportations par tête exprimées en termes de parité de pouvoir d'achat, sont inférieurs à celles des années 1970 et 1980. La région hors Nigeria a connu, au début des années 1990, un recul des importations de l'ordre

---

<sup>10</sup> Banque Mondiale (1989), *The Republic of Senegal, Parapublic Sector Review*, Washington, Fev, Vol 1, main report, P. PLANE (1991), *Crise et assainissement des services publics africains: l'eau, l'électricité et les transports au Cameroun, au Niger et au Sénégal*; Programme des activités sectorielles, BIT, WP n°47, Genève.



de 40% par rapport à 1970 et plus de 40% par rapport à 1980. L'évolution entre 1960 et 1990 des ratios d'importation et d'exportation rapportés au PIB livre plusieurs indications :

- les pays du Sahel ont enregistré des taux d'exportation faibles et d'importants déficits commerciaux. Le Sénégal a connu une importante dégradation de son taux d'exportation suite à un net recul des exportations arachidières;
- le Nigeria a connu un taux d'exportation en augmentation en dépit des variations des cours du pétrole. La Côte d'Ivoire est le seul pays à disposer d'un taux d'exportation élevé et stable autour de 35% mais la crise politique larvée qui s'y est installée compromet largement ce potentiel ;
- le Ghana semble renouer avec la conjoncture des années 1980.

Si les importations des pays de l'Afrique de l'Ouest ont subi une diversification importante résultant des besoins de modernisation du système productif, en revanche, la structure de leurs exportations, qui a très peu évolué, demeure centrée sur les économies européennes. Handicapée par sa spécialisation sur les produits primaires et concurrencés par d'autres pays de la zone Asie ou Amérique latine, la région a perdu des parts de marché importantes sur certaines cultures de rente comme l'arachide, le cacao, la banane et le caoutchouc, mais reste compétitive pour le café et le coton. Néanmoins, les flux de l'Afrique de l'Ouest sont très limités au niveau des échanges intra-régionaux.

En effet, selon les données officielles fournies par la CNUCED, les échanges intra-régionaux seraient au plus 6% du commerce extérieur de la région, sauf pour les pays sahéliens enclavés comme le Mali où les taux peuvent aller jusqu'à 36%. En réalité, ces estimations ne restituent pas la réalité des échanges car elles ne prennent pas en compte les flux non enregistrés qui sont très importants au niveau de la région. Les travaux réalisés sur le sujet montrent que la dynamique des échanges à l'intérieur de la région résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- la solidarité des populations de même groupe d'origine (ethnie, confrérie religieuse, etc.) qui entendent maintenir des courants d'échanges et exploiter les opportunités offertes par les frontières artificielles,

- les calendriers d'exécution des programmes d'ajustement et leurs modalités d'application qui ont généré des disparités géographiques ou temporelles des prix au producteur pour les cultures d'exportation,
- les agents économiques profitent des opportunités résultant des différences de contexte notamment des politiques monétaires entre les pays de la zone franc et les pays à monnaie non convertible. Ceci permet aux hommes d'affaires nigériens de se procurer de la monnaie convertible grâce à la contrebande avec les villes frontalières du Niger. Ces échanges non enregistrés intra-régionaux sont de nature et d'ampleur différentes.
- Le commerce de réexportation porte sur des flux modestes et reste axé sur un nombre restreint de produits d'importation. Développé par des pays comme la Gambie et le Bénin, ce type d'échange procure des recettes très importantes pour les finances publiques. Selon l'IRAM, 150 000 à 200 000 tonnes de céréales sont réexportées chaque année clandestinement.
- En revanche, le commerce non enregistré d'exportation de produits locaux est mal connu. Il concerne les produits pétroliers et dérivés, les matières premières, le bétail, le poisson et des produits électroménagers fabriqués au Nigeria. Ce type de commerce non enregistré est évalué à partir des traces monétaires qu'il induit. La masse de Naïra en circulation entre le Bénin, le Cameroun et le Niger est estimée à 230 milliards de FCFA. (environ 575 millions de dollars)
- Le commerce transfrontalier de voisinage est favorisé par la croissance urbaine le long des frontières. Son importance est estimée à partir des marchés frontaliers, très développés entre le Nigeria et ses voisins.

Ces flux commerciaux informels perpétuant des relations antérieures à la colonisation ou exploitant les opportunités offertes par les diversités de conjonctures, peuvent contribuer à favoriser l'émergence de zones attractives et consolider l'intégration commerciale.

Le problème de la dette occupe une place centrale dans l'analyse économique de la crise de ces pays. Son importance résulte de la conjonction de plusieurs facteurs :

- une épargne très faible résultant d'un faible niveau du revenu par tête qui creuse l'écart épargne-investissement;

- un faible taux de rendement du capital en termes de valeur ajoutée, qui nécessite une demande plus importante en ressources pour maintenir un taux de croissance donné et impliquant un niveau d'endettement plus élevé et une période d'emprunt prolongée;
- des possibilités limitées d'obtention de devises compte tenu de la spécialisation en produits primaires, dont la stagnation de la valeur des exportations limite le taux de croissance du revenu et restreint les possibilités d'importation des biens d'investissement destinés à augmenter la capacité productive du pays.

Au cours des années 1980, les perspectives de croissance des PVD étaient largement compromises par le poids de la dette. L'Afrique est la région la moins endettée, mais elle reste le continent où la dette est un fardeau insoutenable. En 1992, l'encours de la dette ouest africaine était l'équivalent du produit régional brut, 82 milliards de dollars, soit trois fois le montant des exportations totales. L'encours de la dette a triplé par rapport aux années 1980 tandis que les exportations se sont réduites de moitié. Le Nigeria et la Côte d'Ivoire, qui sont les principaux exportateurs de la région, sont surendettés (110% du PIB pour le premier et 200% du PIB pour le second).

L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), récemment approuvée par les institutions financières internationales (en particulier le FMI et la Banque mondiale) et les pays créanciers, pourrait contribuer à réduire le poids de la dette. Le ratio des transferts rapporté au produit régional brut a subi une forte chute entre 1980 et 1988 alors qu'il avait évolué de façon très favorable entre 1976 et 1980. Au total, en valeur moyenne sur la période 1970-1992, on obtient des ratios de transferts moyens sur produit régional brut qui varient de 11% pour le Sahel enclavé à 10% pour le Sahel côtier, 5,5% pour la région hors Nigeria, 1,8% pour l'ensemble de la région et -0,8% pour le Nigeria.

Le poids de la dette constitue un handicap considérable. Moisseron et Cottenet (1999 :14) observent que « plusieurs pays doivent affecter plus du tiers de leurs ressources aux paiements du service de la dette qui devient ainsi le premier poste de dépenses ». Selon l'OCDE, les flux mondiaux de l'aide publique au développement sont passés de 7,9 à 52,5 milliards de dollars courants entre 1970 et 1990 (soit en valeur constante une augmentation annuelle moyenne de 2,1%). Les flux à destination du continent noir ont connu une augmentation plus importante

(3,9%). L'Afrique de l'Ouest a reçu une part de plus en plus croissante de l'aide internationale, en particulier les pays du Sahel lors de la période de sécheresse des années 1973. Cette tendance a progressivement régressé de sorte que selon Cling (2002 :44) la Banque Mondiale attribue « ce déclin de l'aide au développement au cours des années quatre vingt dix à la fois à des raisons politiques, stratégiques et à la « fatigue » de l'aide ».

Face au bilan mitigé de l'aide au développement qui légitime des liens ambigus de dépendance, les États africains ont tendance à contenir ce mécanisme en le mettant en perspective dans un cadre plus englobant dont le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) constitue la figure la plus visible. Le NEPAD consacre d'emblée une volonté autonome de conception du cadre d'un développement à des échelles régionales et continentales fondé sur des investissements structurants massifs. Il est en soi une rupture lorsque l'on sait que la plupart des politiques publiques a été inspirée par les institutions de Breton Woods qui, à force d'exiger des conditionnalités dont elles décident unilatéralement, ont fini par façonner ces politiques publiques.

Mais il faut reconnaître que son processus d'élaboration a faiblement impliqué les acteurs de la société civile à la différence de l'initiative PPTE de la BM et du FMI pour laquelle les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DRSP) ont donné l'opportunité de larges consultations des acteurs de la société civile, des services publics, des élus locaux, etc. Selon en effet l'analyse de Cling (2002 :12) « les principes consubstantiels aux initiatives DRSP et PPTE constituent une rupture radicale avec les pratiques passées et sont porteurs d'espoir. Ils ouvrent une réelle opportunité de voir les politiques publiques et l'aide internationale changer de nature, dans un sens plus favorable au développement et faisant appel à une plus grande participation citoyenne ». Cette situation favorable a été rendue possible grâce à la reconnaissance de l'échec des PAS et du Consensus de Washington par ses principaux porteurs le FMI et la BM. Elle n'est pas pour autant une condition suffisante pour transformer cette démocratisation du processus en un cadre de conception de politique publique qualitative plus équitable et efficiente.

Le NEPAD est un pari difficile pour plusieurs raisons. Il privilégie opportunément des échelles régionales d'investissement tandis que ses potentiels investisseurs raisonnent en

termes de « petit nombre de pays méritants » selon l'analyse de l'Association Internationale des techniciens, experts et chercheurs (AITEC<sup>11</sup>) à propos du plan d'action du G8 qui a du reste ajouté aux critères du NEPAD la notion de « Liberté économique ». Un autre choix consiste à mettre fortement l'accent sur les investissements privés en faveur d'infrastructures publiques et de programmes de développement de même nature. Plusieurs acteurs de la société civile y entrevoient une perspective néolibérale légitimant l'entrée en force des multinationales et du capital étranger dans le secteur public. C'est là manifestement un rejet d'une sud américanisation rampante.

Enfin, le NEPAD n'opère pas de l'avis des experts de l'AITEC de positionnement face aux enjeux de rupture retenus par les acteurs de la société civile africaine : « annulation inconditionnelle de la totalité de la dette extérieure africaine, enquête sur les fonds détournés en vue de leur rétrocession et de sanctions contre les responsables, création d'un Fonds de développement pour l'Afrique, rémunération équitables des produits agricoles, protection des industries naissantes, etc. ». Ce qui manque le plus au NEPAD réside dans les principes de développement de l'intérieur des sociétés africaines qui articulent la mobilisation et le développement des ressources internes (en tirant le bilan des procédés de création de richesses dans le contexte d'économie sociale solidaire), la négociation de conditions plus favorables dans les règles d'échanges, de circulations des biens et ressources au plan interrégional voire mondial et l'apport de ressources extérieurs qui stimulent sans compromettre des conditions de créativité fondée sur la diversité et de productions écologiquement favorables, socialement soutenables et humainement épanouissantes.

### **Pourtant pour les ménages, la lutte pour la survie se conjugue au quotidien**

On note le poids de plus en plus important des activités informelles qui permettent d'amortir la pauvreté qui était naguère un phénomène essentiellement rural et qui explose de nos jours en milieu urbain. Il est nécessaire de s'intéresser à l'évolution des ménages afin de mettre en relief les mutations au sein des espaces domestiques. Ces mutations sont mises en évidence par différents facteurs.

---

<sup>11</sup> Morteau F. (2003) A chacun son NEPAD, Contribution présentée au « Contre voix citoyennes » Un autre sommet pour l'Afrique, 16 – 20 Février 2003 à Paris.

La taille des ménages augmente et elle serait liée aux tendances de la mortalité, la nuptialité, la fécondité et la migration. Elle constitue des stratégies de sécurisation sociale dans un contexte fortement marqué par les solidarités lignagère et familiale. La taille des ménages est un indicateur de la densité des relations sociales et de leur configuration au sein des familles.

L'évolution des structures familiales s'effectue vers de nouveaux arrangements familiaux alors que des recherches antérieures, battues en brèche aujourd'hui, établissaient, de façon prophétique, leur nucléarisation. Ces nouveaux arrangements familiaux doivent retenir l'attention des chercheurs.

Le nombre de femmes chefs de ménage augmente à la suite d'une conjonction de facteurs : effet de la crise sur l'équilibre des ménages, autonomie économique des femmes, tendances accrues d'émancipation féminine à la faveur d'une ouverture médiatique et de l'action combinée de plusieurs intervenants. Cependant, la seule vision démographique ne suffit pas pour mesurer la portée du phénomène de femmes chefs de ménage et ses conséquences sur la reconfiguration des espaces domestiques. A ce propos, une analyse plus qualitative du rôle des femmes chefs de ménages autorise à penser que le nombre est aujourd'hui fortement minoré par les analyses et projections démographiques.

Les PAS ont provoqué la précarisation de l'emploi salarié et des fermetures d'entreprises. Cette situation a fortement ébranlé l'autorité "économique et morale" des hommes et réduit la portée de leurs responsabilités au sein des ménages. Les PAS ont également entraîné- sans l'avoir recherché- une plus forte responsabilisation des femmes au sein des ménages et un accroissement de leurs fonctions et compétences symboliques et réelles. On assiste aussi, au sein des unités domestiques, à une redistribution des responsabilités et à une redéfinition des statuts et rôles sociaux.

Ces dynamiques contradictoires se mesurent à l'aune de la participation des femmes dans les activités économiques. C'est ainsi qu'on note que leur investissement économique est de portée relativement faible en raison du système de micro-crédit qui ne favorise pas une création soutenue de richesses. Cependant, l'analyse des dynamiques familiales et des stratégies subséquentes met en évidence de nouvelles formes d'investissement économique quoique timidement. Des femmes se positionnent par exemple dans le domaine de

l'appropriation immobilière, ce qui est un signe du nouvel entrepreneuriat féminin principalement incarné par les migrantes.

On relève une augmentation sensible des familles monoparentales à cause d'un plus grand potentiel de dislocation des couples (crise), du développement de la polygamie sans co-résidence en milieu urbain et du SIDA qui "fauche" d'abord un des époux et, qui, vraisemblablement favorisera l'émergence de familles aparentales.

Les ménages réagissent en diversifiant leurs revenus. Ces stratégies touchent les salariés du secteur public. On observe ainsi une pluri-activité des agents de la fonction publique et ceux du secteur privé. Elle concerne également les femmes qui vendent des biens et services domestiques (blanchisseuses, couturières, etc.). Grâce aux tontines, elles parviennent à mobiliser une partie de l'argent nécessaire à leurs initiatives lucratives.

Dans la gestion, les ménages font preuve d'une grande ingéniosité. Concernant l'alimentation, on relève l'apparition de nouveaux modes alimentaires, une substitution d'aliments ainsi qu'un fort pourcentage de personnes s'alimentant dans la rue. Les migrants non intégrés dans les structures familiales sont tout aussi nombreux.

De même, la crise se manifeste par un développement de la sous-location pendant que l'intérieur des concessions connaît un "bourrage" grignotant considérablement la cour qui est habituellement un espace communautaire partagé. Les célibataires tardent à quitter le toit familial. L'habillement des ménages est marqué par la généralisation de la friperie qui est désormais utilisée par les couches moyennes, ce qui indique une dégradation de leurs conditions de vie. Dans le domaine de la santé, on note un recours accentué à l'automédication, et un intérêt plus important à la médecine traditionnelle.

Par ailleurs, même si différents indicateurs montrent l'amélioration du cadre macro-économique, les conditions de vie des ménages ne traduisent pas un tel changement. La relance économique est exclusivement fondée sur les grands agrégats macro-économiques (équilibre budgétaire, assainissement des finances publiques, maîtrise de l'inflation, contrôle de la masse monétaire, amélioration de la balance commerciale, réduction des déséquilibres au niveau de la balance des paiements etc.).

Dans ces conditions, la pauvreté ne cesse de s'approfondir et de s'élargir à la fois en milieu urbain et en milieu rural. La précarisation des emplois avec son cortège de déprotection sociale a durablement installé la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Ainsi, la pauvreté progresse au niveau des couches moyennes urbaines et frappe particulièrement les jeunes et les femmes. Elle révèle des écarts importants entre les riches et les pauvres. En dépit de l'importance croissante du secteur informel, le marché du travail reste déprimé à cause de la stagnation du secteur moderne. Le secteur agricole n'enregistre pas d'amélioration notable compte tenu de sa dépendance et de sa vulnérabilité qui se manifestent par un manque de diversification, une productivité faible et une subordination aux aléas climatiques. Ces éléments montrent que l'amélioration de la conjoncture n'a pas d'effets positifs sur la répartition plus équitable des revenus.

Les schémas migratoires et les tendances générales qu'ils génèrent méritent également qu'on s'y attarde. La migration est le fait des personnes actives. Il est noté une forte prédominance des mariés chez les migrants.

En ce qui concerne la configuration spatiale ouest africaine, on note l'émergence de nouveaux espaces urbains ainsi que de nouveaux pôles religieux qui restructurent l'armature politico-administrative de ces pays. L'émigration est une donnée importante puisqu'elle est une des stratégies dominantes externes. Ses rapports avec les espaces domestiques sont économiquement fonctionnels. Par ailleurs, elle met en évidence les relations entre les villes et les villages. Dans ce cadre, les éléments les plus caractéristiques sont les suivants : développement des espaces d'échanges et de réciprocité au niveau de la mobilité des personnes, de la circulation des biens et services et celle des idées. Les rapports entre les villes et les campagnes se sont fortement modifiés du fait, notamment, de la reconfiguration de l'armature urbaine qui redistribue et fait émerger de nouveaux pôles de production, de la crise et de la généralisation de la pauvreté.

Au chapitre des stratégies de résistance développées par les acteurs sociaux figurent en bonne place les flux de migrants travailleurs ouest-africains qui ont tendance à augmenter malgré la crise des destinations intra-africaines et la fermeture de l'espace Schengen. Les déterminants de la migration sont multiples. La pauvreté, le chômage structurel lié aux différentes



politiques de réduction des effectifs de la fonction publique, de déflations, de départs volontaires, les conflits politiques ont fini d'installer une obstruction des possibilités d'emploi dans les pays d'Afrique de l'ouest.

La fin des migrations de recrutement et le développement du secteur informel très lié à la migration internationale ont entraîné l'élargissement des zones de recrutement des travailleurs migrants dans les pays de départ. Le sud du Mali et le Centre-ouest du Sénégal sont devenus comme la région de la Vallée du Fleuve Sénégal des espaces de départ vers des destinations qui ne sont plus seulement la France. Cet élargissement des zones de recrutement et cette multiplication des destinations sont liés à un basculement de la migration internationale de travail dans la clandestinité.

Fuite des cerveaux, migrations des femmes, prégnance des réseaux dans l'organisation des départs sont autant de révélateurs de l'évolution de la migration internationale de travail ouest-africaine. La mondialisation des réseaux, le développement des moyens de circulation et des nouvelles technologies renforcent la circulation des Ouest-africains de plus en plus ouverts sur un espace mondialisé.

Les transferts financiers sont importants mais ils sont très peu orientés dans le secteur productif. Les investissements des émigrés auront du mal à sortir des secteurs de l'immobilier, du transport ou du commerce tant qu'il n'existera pas un cadre adéquat pour l'appui des travailleurs migrants. Leur capacité financière a été surévaluée. En effet, rares sont les migrants capables d'investir sur fonds propres dans le secteur industriel. Leur accès aux services financiers modernes s'avère difficile.

L'écart de revenus entre travailleurs migrants et travailleurs restés au pays constitue un facteur d'incitation à la migration internationale. Le poids des monnaies locales et des monnaies étrangères des pays d'accueil (Dollar, Euro) vont accroître le niveau d'accumulation financière des travailleurs migrants et la hantise des dévaluations auprès des travailleurs locaux. Cet élément va favoriser aussi la fuite des cerveaux. On assistera également à une montée en puissance de la migration des femmes qui disposent de créneaux d'insertion de plus en plus diversifiés dans le pays d'accueil. On peut cependant gager que les flux migratoires s'amplifieront à mesure de l'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté dans les pays ouest Africains et le creusement de l'écart entre le Nord et le Sud.

Cependant ces migrants travailleurs sont peu encadrés. La ratification et l'application effective de conventions internationales sur le travail des migrants contribueraient à la protection et garantiraient une coopération sous-régionale plus effective dans l'espace Ouest-africain. L'intégration des politiques et des législations sous-régionales en matière de migration internationale dans l'espace Ouest-africain au sein de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) et de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) n'est pas effective. Les migrations intra-africaines semblent diminuer au profit des migrations vers l'Europe et l'Occident. Ce ne sont ni les expulsions dans les pays africains, ni le verrouillage dans les pays d'accueil qui sont responsables du ralentissement ou de l'accélération des flux. Cette tendance des migrations Ouest-africaines est liée à l'écart de développement qui ne cesse de se creuser entre pays développés et pays du tiers monde et à la crise de certaines destinations africaines.

Avec la complicité des réseaux de commerçants, la migration risque d'évoluer vers une migration de travail sans fixation définitive dans le pays d'accueil. La migration internationale de travail finance la migration en général. Les migrants investisseurs contribuent de par leurs investissements en ville à la redynamisation des processus d'urbanisation ralentis souvent par l'indisponibilité de moyens financiers. La crise d'une destination entraîne l'exploration d'autres espaces potentiels d'accueil ce qui élargira l'espace d'émigration des Ouest-africains dans les prochaines décennies.

### **Les changements sociaux s'effectuent sous la chape d'une constellation de facteurs de crise**

Le bilan social demeure en effet catastrophique. Il est certes difficile de mesurer de manière précise l'impact de l'ajustement sur l'emploi en l'absence d'une série de données fiables et périodiques concernant l'évolution et la structure de la population active. Toutefois, selon plusieurs sources concordantes le désengagement de l'État en Afrique de l'Ouest présente un bilan social catastrophique.

L'aggravation du chômage n'est que timidement épongée. En effet, les données existantes au Sénégal par exemple montrent que durant la période antérieure à l'ajustement, le rythme de croissance des effectifs de la fonction publique était de 4,4% par an. Au cours de l'ajustement,

l'évolution est passée à 2,3% par an<sup>12</sup>. En outre, 11 000 emplois ont été supprimés depuis 1986 dont 700 imputables à la restructuration du secteur bancaire (41% des effectifs du secteur), 800 à la liquidation d'entreprises publiques (soit 3,5% des effectifs), 3 800 de la réduction des effectifs de l'administration dans le cadre des départs volontaires (soit 6% des effectifs) et enfin, 5 600 résultant de l'application de la nouvelle politique industrielle (NPI), soit 16% de l'emploi du secteur privé moderne<sup>13</sup>.

Par ailleurs, les licenciements et les départs volontaires ont engendré une aggravation du chômage car la plupart des salariés n'ont pas retrouvé d'emplois et ceux qui se sont installés à leur compte, ont, pour la plupart, échoué dans leur tentative d'entreprendre. Le taux de chômage serait passé, selon les sources, de 17% en 1985 à 20% en 1990 ou, selon d'autres estimations, à 23-30% (si on admet l'hypothèse selon laquelle le chômage déclaré est essentiellement un phénomène urbain et selon qu'on exclut ou pas de la population active les enfants de 6 à 9 ans)<sup>14</sup>.

La régression du niveau de revenu par habitant : on note une dégradation du revenu par habitant deux fois plus importante au cours de l'ajustement que pendant la période précédente, soit -0,6% par an contre -0,3% par an. Il n'existe pas de données sur les revenus du secteur informel. Toutefois, on obtient des taux presque identiques de baisse de revenu réel par habitant en zone rurale ou urbaine durant l'ajustement, soit -1,6 % et -1,7% par an<sup>15</sup>. De plus, l'ajustement n'a pas modifié les disparités entre les revenus urbains et les revenus ruraux. En 1970, le revenu moyen urbain était 6,2 fois plus important que le revenu rural, ce rapport était de 5,6 en 1989<sup>16</sup>. En revanche, la dégradation du SMIG fut plus importante durant la phase antérieure à l'ajustement -1,4 % contre -0,6%.

---

<sup>12</sup> Ministère de l'Economie et des Finances (1990) *Tableau de bord de la situation sociale au Sénégal*, E; CAICADO et M. F. DIABY, Dakar, 77 p.

<sup>13</sup> M. ROUIS (1994), "Sénégal: stabilisation, partial adjustment and stagnation" in H.ISHRAT RACHID F. (ed.) *Adjustment in Africa: lessons from country case studies*, World Bank, Washington, pp 286-351.

<sup>14</sup> E. LEE et M. LOUTFI (1992), "La stagnation économique et l'emploi au Sénégal", E LEE et al. (1992), *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, BIT, Genève.

<sup>15</sup> Ministère de l'Economie et des Finances (1990, p. 16)

<sup>16</sup> Ministère de l'Economie et des Finances (1990, p. 12)

La dégradation des indicateurs de développement humain : la réduction des budgets a affecté les secteurs de l'éducation et de la santé. Les indicateurs de développement humain se sont dégradés. La privatisation de certains secteurs, en particulier, stratégiques, a engendré des coûts supplémentaires sur les budgets des ménages et conditions de vie (transport, santé, éducation, électricité...). L'absence d'effets induits au niveau du secteur moderne reste une forte vulnérabilité. En effet, ces effets induits attendus en matière d'efficacité dans les prestations, de création d'emplois nouveaux et d'investissements additionnels et d'amélioration des prestations n'ont pas été observés.

Au total, l'Afrique de l'Ouest a été durement frappée par la crise économique ces dernières décennies et la précarité des conditions naturelles n'a pas été pour arranger les choses. Chômage, et pauvreté qui s'étendent désormais jusque dans les centres urbains, accès difficile aux services sociaux... malaise social. Les plans d'ajustement structurels (PAS) imposés par les institutions de Breton Woods ont fini de montrer leurs limites destructurantes. Le social a été le parent pauvre des PAS. L'État s'est désengagé, le « développement » est sans finalité humaine et le social se meurt à l'autel de l'économisme. La dévaluation du Franc Cfa en janvier 1994 apporte le coup de semonce. La relance devient une illusion et l'Afrique de l'Ouest n'en finit pas d'être confrontée à des convulsions qui remettent en cause les équilibres les plus solides y compris ceux des ménages éprouvés, cellules de base de la société, qui voient leurs revenus chuter, leurs équilibres internes rompus, leurs capacités s'amenuiser et leurs perspectives plus critiques.

Contrairement aux prévisions classiques, la crise a plutôt élargi les ménages de manière générale à quelques exceptions près. Les anciens réseaux de solidarité sont réactivés, les mariages, du côté des hommes comme des femmes, sont retardés, la famille se gonfle.

On se débrouille et on émigre. La migration devient une stratégie, affectant les zones rurales comme les centres urbains : dans la plupart des pays, les migrants constituent les piliers de la survie des ménages par les transferts qu'ils opèrent au profit de leurs familles et communautés restées dans leur pays d'origine. De Dakar à Ouagadougou, de Ndjaména à Bamako, de Lagos à Accra, de Freetown à Banjul, les ménages diversifient leurs activités économiques / petit commerce, petits métiers de réparation et de récupération, main d'oeuvre agricole dans les zones péri-urbaines, « exil » vers l'Europe et l'Amérique du Nord, mais

aussi vers les zones Ouest africaines « favorisées ».... Et partout, l'informel constitue pour la plupart des familles la principale source de revenus, le secteur dit formel affichant l'incapacité à satisfaire la demande sociale.

La crise « informalise » tout : de l'alimentation aux relations personnelles en passant par l'habit, l'éducation et l'acquisition des biens d'équipement. C'est assurément l'élément structurant majeur de l'économie domestique africaine. La promotion d'un autre projet de développement axé sur une finalité humaine est devenue une exigence fondamentale. Ce sont par conséquent des dispositifs dans l'équilibre global de la société qu'il convient de réhabiliter.

### **Les contraintes et opportunités de l'économie solidaire**

L'économie moderne d'inspiration néolibérale est l'option des États africains. Ceci traduit une contradiction structurelle entre une option des États africains pour un modèle économique d'inspiration néolibérale et une économie populaire portée par une diversité d'acteurs. Or l'économie domestique met de plus en plus au devant les femmes qui ne se contentent plus de gérer les ressources, mais les mobilisent au travers de diverses activités. De même, on peut observer une prise de rôle prématurée des jeunes dans la mobilisation des ressources. Cette anticipation obligée a tendance à favoriser à la fois des innovations mais aussi des perversités. C'est dans ce contexte que se développe une constellation d'initiatives pour résister face à la pauvreté : les acteurs bricolent pour survivre. Un entrepreneuriat privé individuel et collectif émerge dans divers domaines (artisanat, services, commerce, agriculture, etc.). Cette économie populaire mobilise de très larges secteurs, elle est majoritaire mais peu reconnue par les politiques. Les stratégies de survie sont relayées par des actions plus engagées dans la création de richesse dans un contexte de précarité.

Mais il faut reconnaître le brouillage du modèle néolibéral sur l'économie populaire en tentant d'aliéner les valeurs de celle-ci. C'est ainsi que la ruse est érigée en règle, les finalités sociales de l'économie sont gommées au profit du mimétisme et de la concurrence sauvage. Les positions de rente sont entretenues via des liens clientélistes de petits groupes avec les États et les lieux de pouvoir.

L'économie populaire reste fonctionnelle. Elle ne s'articule pas convenablement avec le développement local. Les enjeux de construction d'une société future en rupture avec les formes d'inégalités qui structurent les sociétés ne sont pas apparents.

Pourtant, l'économie solidaire en tant que pratique et nouvelle façon de vivre et de penser est une réponse globale et donc stratégique qui trace une perspective articulée de transformation sociale et de façonnement d'un projet de société alternatif. Il est impératif de rendre possible cette fusion entre les secteurs de l'économie populaire et leur perspective et vision alternative qui se réalisent par l'économie solidaire. Pour rendre possible un développement de l'intérieur de nos sociétés, il faut nécessairement internationaliser les stratégies de résistance et de construction dont l'économie solidaire est le creuset au travers de l'économie populaire et des mouvements sociaux.

**Conclusion : l'un des défis de la mondialisation, c'est aussi pour les pays pauvres savoir valoriser ses niches**

Nos observations tendent à montrer les fortes vulnérabilités qui pèsent sur les ménages. Pour les réduire, il faut diversifier la structure de l'offre. Ceci doit se traduire, au plan horizontal, par une production et une exportation non limitée à des produits précis. Une des expressions de cette diversification réside dans l'équilibre entre productions vivrières et productions de rente, cultures sous pluies et cultures de contre saison. Au plan vertical, la production agricole doit être transformée; les sous produits de l'élevage doivent être valorisés pour, entre autres, contribuer à relancer l'artisanat dans une dynamique d'ensemble et adapter la production locale à l'offre de consommation et du marché. *In fine*, la diversification est fortement conditionnée par une politique globale de maîtrise de l'eau.

Trois facteurs au moins doivent être pris en compte pour favoriser une mobilisation des ressources : D'abord, au plan interne, une mobilisation intelligente de l'épargne nationale doublée d'une politique d'accès au crédit et une impulsion d'activités créatrices de richesses ciblant les ménages; ensuite, au plan externe, un afflux conséquent de ressources par les investissements directs étrangers et les investissements pour le développement ; Enfin, un allègement de la dette, du moins son annulation, car son service handicape fortement les ressources publiques et leurs investissements pour le développement.

Par ailleurs, l'amélioration des infrastructures au sein des pays, et entre les pays doit être érigée en priorité. En dehors des effets importants sur la qualité de vie en général, la mise en place d'infrastructures et d'équipements contribuerait à stimuler la production et le marché en réduisant les coûts des transactions. Les régions excédentaires en céréales ou autres produits agricoles desserviraient les zones déficitaires. Ceci limiterait sensiblement les disettes et les spéculations sur les produits de base.

En outre, il faut procéder à une allocation des ressources, ce qui passe par plusieurs facteurs dont les plus manifestes sont :

- Limiter les prélèvements menés par les États sur les ménages, notamment les plus démunis et stimuler la production;
- Réduire la bureaucratie et liquider les positions de rente, en s'attaquant aux effets dévastateurs du clientélisme politique;
- Mieux tenir compte des besoins des ménages dans les politiques économiques;
- Favoriser l'accès des ménages aux mécanismes de création de richesses;
- Réaliser une politique effective de décentralisation, en mettant l'accent sur la participation populaire;
- Développer une politique de bonne gouvernance en favorisant des traditions démocratiques, l'expression de la société civile et des politiques publiques transparentes.

Nos analyses ont par ailleurs montré le caractère dominant du secteur informel dans la prise en charge des unités domestiques. Pour le rendre plus compétitif, il faut mieux en tenir compte dans les politiques de développement. En effet, les stratégies des ménages se sont développées dans le secteur informel, il faut donc offrir à ce secteur de réelles chances de réussite. Cela suppose un desserrement des goulots d'étranglement susceptibles de freiner sa bonne marche. On pourrait ainsi ouvrir à ce secteur l'accès au crédit, renforcer les capacités de ses acteurs à travers des formations spécialisées et ciblées, etc.

Le processus d'urbanisation est rapide et complexe à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Il faut, par conséquent, accorder plus d'intérêt à l'urbanisation grandissante de cette région. En effet, les villes deviennent des espaces de peuplement de plus en plus importants. Or le cadre de vie

se dégrade. Divers facteurs méritent plus d'attention et une meilleure planification. Parmi eux, on peut citer:

- L'accès des ménages aux services de base : électricité, autres combustibles domestiques modernes, eau potable, téléphone et moyens de communication, transport, etc.
- Assainissement et aménagement du cadre de vie.
- Habitat social.
- Écologie et protection de l'environnement.

Les jeunes et les femmes constituent des groupes vulnérables dans la définition des politiques publiques. Des actions spécifiques doivent être entreprises en direction des femmes afin d'accroître leurs capacités et leur pouvoir de décision. Compte tenu des rôles fondamentaux joués par les femmes (captage et gestion des ressources) au sein des espaces domestiques en plus des fonctions sociales importantes, il est urgent de les soutenir par des actions concrètes en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- augmenter leur *empowerment*,
- faciliter leur accès au crédit consistant,
- réduire par une politique "d'affirmative action", les inégalités hommes/femmes dans tous les domaines et spécialement en matière d'éducation et d'accès à l'emploi,
- développer et accompagner les capacités entrepreneuriales.

Par ailleurs, il convient d'accorder une place importante au VIH/SIDA compte tenu de son impact désastreux sur les structures familiales. Il faut intensifier les campagnes de sensibilisation et d'éducation active à la fois dans les villes et les villages.

L'accroissement de la productivité agricole constitue une lancinante priorité. A cet effet, l'adoption des technologies en vue de la fertilisation des sols met en scelle les interactions entre les institutions de recherche, les organisations de producteurs et les structures d'appui au développement. Les nutriments organiques ont cependant besoin de compléments en engrais chimiques dans des conditions humainement soutenables. L'accès aux intrants à un prix préférentiel aux producteurs reste une demande forte. La libéralisation des prix et des filières de production a eu comme conséquence l'étiollement des normes et l'irruption des semences tout venant. Le besoin en semences sélectionnées et adaptées aux cycles des essences



végétales dans leur environnement écogéographique spécifique reste une préoccupation en zone rurale.

Il ne faut pas perdre de vue que les zones les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest sont paradoxalement celles à vocation agrosylvopastorale. Cette situation résulte pour une bonne part de la médiocre productivité agricole et de la faible exploitation des ressources naturelles. La dégradation de celles-ci prend le dessus sur la conservation et la protection, les actions destructrices d'origine anthropique l'emportent sur les menaces naturelles. Le contrôle sur les ressources demeure l'un des premiers facteurs de conflits et d'inégalité sociale et politique. L'exigence d'une gestion rationnelle des ressources naturelles se pose avec une acuité dans les différents pays, confrontés à la nécessité de développer et valoriser leurs ressources propres. En effet, le processus de développement pose à chacun d'identifier ses niches grâce auxquelles se génèrent des valeurs ajoutées. Même lorsque la compétition n'est pas la règle à l'antipode du néolibéralisme ambiant, les rapports d'interdépendance se jouent aux travers d'interactions efficientes entre les acteurs, les sociétés et les États.

Or l'évolution historique laisse entrevoir à chaque partie prenante des atouts à valoriser pourvue d'en prendre conscience et de les ériger en priorité sur son agenda. Le contexte actuel favorise, sans l'avoir voulu, une ouverture des espaces publiques et une prise d'initiative des organisations africaines de producteurs agricoles, des ONG, des mouvements de femmes, et des différents autres secteurs de la société civile sur les questions politiques ayant trait aux engagements internationaux à l'OMC, au FMI et à la BM voire aux négociations de l'UE et des ACP, etc. Ces organisations africaines ont renforcé leur capacité de négociation, de lobbying et de plaidoyer. Elles sont de plus en plus influentes sur les politiques publiques dont elles maîtrisent les étapes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation. Elles sont volontairement impliquées dans leur rejet en organisant des contre sommets et en posant ouvertement la légitimité des instances que le G8 à légiférer sans mandat de la régulation néolibérale et de la configuration des rapports à l'échelle mondiale. Ces espaces démocratiques qui s'élargissent limitent le terrain exclusif laissé à la technocratie et aux affairistes qui, trop longtemps ont décidé seuls, sans référence aux intérêts de toutes les parties en cause, encore moins les consulter.

Il en est ainsi des ressources humaines qui s'expriment fort opportunément dans une mise en condition planifiée de développement grâce à un système éducatif et de formation tout le long

de la vie. Les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication montrent que le secteur des services, occasionnant de hautes valeurs ajoutées, est devenu la chasse gardée des pays qui ont un pouvoir d'anticipation par la formation de compétences universelles, habiles dans la maîtrise et la gestion des innovations et capables de créativité. C'est aussi sur cet espace d'accès aux fruits de la modernité que se façonnent les règles des sociétés futures.

Les changements nécessaires sont multiformes mais ils doivent être opérés du dedans des sociétés. Les facteurs de risque s'accroissent tout en se renouvelant. Les « sociétés sont en mouvement » (Sainsaulieu, 2001)<sup>17</sup>. Elles sont appelées à s'inscrire dans un processus de transformation sociale pour rythmer et accompagner l'inflexion radicale des pratiques déprédatrices, laxistes et improvisées : c'est cela le défi d'une autre mondialisation

---

<sup>17</sup> Sainsaulieu R., 2001, Des sociétés en mouvements. La ressource des institutions intermédiaires, Paris, Desclée De Brouwer, (Sociologie économique), 227 p.

## Références documentaires

PILON M, LOCOH, VIGNIKIN, VIMARD P.,(éds), 1997, *Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines*, Etudes du CEPED n° 15, Paris, 408 p.

ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-ORSTOM-CEPED, NIS, Dakar, 1995, 209 pages.

ARNAUD M., 1993, De l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, Document de travail présenté au séminaire sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, Dakar, Sénégal, novembre 1993, 16 p.

BANQUE MONDIALE (1989) L'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable.

BOUMAN F.J.A. (1984), « Indigenous savings and credit societies in the developing world », in J.D. VON PICHKE, W.A. DALE et D. GORDON (eds), *Rural financial markets in developing countries. Their use and abuse*, John hopkins University Press, pp. 262-268.

BOYE F. (1992), Les mécanismes économiques en perspective, *Sénégal : M.C. DIOP (ed.) Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, pp. 39-94.

BRICAS N., 1996, L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique" in : COUSSY J., VALLIN J.(sous la dir.), Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques, in *les Etudes du CEPED* n°13, Paris, 1996, 580 p. (pp. 183-207).

BURKINA FASO, Ministère de l'économie et des finances, *Le profil de la pauvreté au Burkina Faso, Ouagadougou*, février 1996, 170 pages.

CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS., 1993, Stratégie nationale du logement humain.

CEPED, 1994, *La démographie de 30 Etats d'Afrique et de l'Océan Indien*, Paris, CEPED, 351 p.

CHARMES, J.,1990, Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel, *Nouvelles Approches du secteur informel*, OCDE, Centre de développement, pp.11-56.

CHAULIAC M. et al., 1998, L'alimentation hors du domicile des écoliers de Cotonou (Bénin) in : *Santé, Cahiers d'études et de recherches francophones*, vol. n°8, numéro 2, mars-avril, pp. 101-108.

CLING J.P., 2002, Une analyse critique du discours de la Banque mondiale sur la lutte contre la pauvreté, in : Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, Cling J.P., Razafindrakoto M . Roubaud F. (éds), *Economica*, DIAL, 406 p.

CORNIA G., JOLLY R., STEWART F., 1987, (dir.), *L'ajustement à visage humain: protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Unicef, Economica.

DURUFLE G., 1988, *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Karthala.

FALL A.S, RONDEAU C., 1998, Politique d'habitat et Réseaux sociaux d'accès au logement : analyse comparée de deux capitales ouest africaines : Dakar et Bamako, dans Philippe ANTOINE, DIEUDONNE Ouédraogo et Victor PICHE (eds), *Insertion Urbaine Dakar-Bamako*, l'Harmattan, 1998.

FALL A.S., 2000, La pauvreté à l'assaut des ruraux au Sénégal, (en collaboration avec Amadou Bâ), Paris, KARTHALA, in : La pauvreté en Afrique de l'ouest, Mamadou Coulibaly, (éds), pp. 21-48. (Collection Bibliothèque du CODESRIA), 153 p.

FALL A.S., 2000, La société civile en Afrique de l'Ouest: configurations et défis, (en collaboration avec Mamadou Diouf), in: Economie et Solidarités, vol. 31, numéro 2, 2000, Presses de l'Université du Québec, p. 82-109.

FALL S.T, FALL A.S., 2001, Cités Horticoles en sursis? L'agriculture urbaine dans les Grandes Niayes au Sénégal, Editions du CRDI , Ottawa, 134 p..

FALL A.S. , GUEYE C., 2002, *Derem ak ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance*, Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest, in : Revue MAUSS, La Découverte, Paris.

FONTAINE J.M. 1989, *Diagnostics et remèdes proposés par le FMI pour l'Afrique*, in *Revue Tiers monde* n° 117, pp. 175-186.

HUGON Ph., 1996, Les systèmes éducatifs africains dans un contexte de récession et d'ajustement in : COUSSY J., VALLIN J.(sous la dir.) 1996, (pp. 209-231).

HUGON Ph., 1980, Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital: peut-on dépasser le débat? In : *Revue Tiers Monde*, n° 82 p.236.

HUGON, PH. 1993, *L'économie de l'Afrique*, La découverte, Paris.

MAHIEU F.R. 1989, Transferts et communauté africaine, *Stateco* n° 58-59, Juin Septembre; INSEE, pp.107-136.

MAHIEU F.R. 1990, *Fondements de la crise économique en Afrique*, l'Harmattan.

MOISSERON J-Y., COTTENET H., 1999, Les pays pauvres et très endettés : spécificités et traitements traditionnels de leur dette, in : Dette et pauvreté. Solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu, (Moisseron J.Y., Raffinot M. (éds), Economica, DIAL, Paris, 225 p.

NORRO M., 1998, Economies africaines, Analyses économiques de l'Afrique Subsaharienne, De Boeck University.

PNUD, 1997, *Rapport mondial sur le développement humain*, Economica, Paris, 268 p.

- RAFFINOT M., 1991, *Dette extérieure et ajustement structurel*, EDICEF AUPELF.
- SCHWARTZ J., 1992, Le défi démographique in : PONTIE G., PONTIE M. (sous la dir.), *L'environnement en Afrique contemporaine*, n° 161, janvier-mars 1992, pp. 43-56.
- SENEGAL, Ministère de l'économie et des finances, DPS, *Enquête Démographique et de Santé II (EDS II)*, 1992-1993, 284 p.
- SENEGAL, Ministère de l'économie et des finances, DPS., *Enquête Démographique et de Santé III (EDS III)*, 1997, 238 p.
- SY O. S., 1997, Politique macro-économique et informalisation des économies africaines, in : Hontzberger D. (éd.) *Insertion dans l'économie mondiale et anomie*, Centre de développement, Université de Neuchâtel, Suisse, pp. 58-79.
- TAYLOR L., 1988, *Varieties of stabilisation experience. Towards sensitive macroeconomics in the Third World*, Clarendon Press, Oxford.
- THIOMBIANO T., 1989, Les déterminants de la consommation urbaine à Ouagadougou, Série notes et travaux n° 3, *Centre Sahel*, Université Laval, Février 1989, 24 p.

## Table des matières

<b>RESUME .....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>L'AFRIQUE DE L'OUEST : UNE REGION PLURIELLE, DEPENDANTE ET EN BUT A UNE MARGINALISATION CONTINUE .....</b>	<b>3</b>
<b>POURTANT POUR LES MENAGES, LA LUTTE POUR LA SURVIE SE CONJUGUE AU QUOTIDIEN.....</b>	<b>13</b>
<b>LES CHANGEMENTS SOCIAUX S'EFFECTUENT SOUS LA CHAPE D'UNE CONSTELLATION DE FACTEURS DE CRISE .....</b>	<b>18</b>
<b>LES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE.....</b>	<b>21</b>
<b>CONCLUSION : L'UN DES DEFIS DE LA MONDIALISATION, C'EST AUSSI POUR LES PAYS PAUVRES SAVOIR VALORISER SES NICHES .....</b>	<b>22</b>
<b>REFERENCES DOCUMENTAIRES .....</b>	<b>27</b>